Nombre d'expérimentations menées en matière de maîtrise de l'étalement urbain

Description

Par expérimentation, on entend les études spécifiques menées par le Syndicat Mixte ainsi que les démarches innovantes accompagnées par le Syndicat Mixte du Parc

Cumul du nombre d'expérimentations menées par an sur le territoire du Parc en séparant les nouveaux projets, les projets en cours et les projets réaliséss.

Contexte / Analyse

La maitrise de l'étalement urbain passe par la qualité des projets d'aménagement et la protection des espaces naturels et agricoles. Les deux volets sont évalués dans cette fiche.

2013 : 5 expérimentations menées sur 9 communes et 3 intercommunalités

Les expérimentations sont des appels à projets pour un urbanisme durable (RENOUER, à Ferques et Guînes, et Habiter demain, sur 6 communes de la CCDS), l'accent étant mis sur le renouvellement urbain et aussi la réhabilitation du patrimoine pour une partie des projets. Par ailleurs, un diagnostic du patrimoine bâti participatif est expérimenté sur deux

intercommunalité, et permettra de faciliter des projets de réhabilitation par la suite.

De plus, deux accompagnements expérimentaux sont encore en cours (démarré avant 2013), un PAEN (Périmètre agricole et naturel) sur la Communauté de communes des Trois Pays et une démarche de renouvellement du centre-bourg nommée WAa, à Wavrans-sur-l'Aa.

2014 : 3 nouvelles expérimentations sur 6 communes viennent s'ajouter aux 4 expérimentations encore en cours dans les 9 communes.

- Une étude d'aménagement en densification, à Audresselles
- Un appel à projet sur l'habitat groupé participatif,
 avec 5 communes concernées : Wimille, Ferques, St Omer,
 Licques, Wavrans
- Un atelier médiation et renouvellement urbain (le projet faisant l'objet d'études théoriques, il n'est pas rattaché à une commune).

2015 : 3 projets d'habitat sur Samer, Baincthun et Noordpeene

2016 : 1 projet d'habitat participatif sur la commune de Bazinghen

Limites d'interprétation

Certains projets durent plusieurs années et sont donc encore menés, bien que démarrés avant la charte. Ils mobilisent de l'ingénierie et sont donc intégrés dans le compte global.

Les notions d'expérimentation et d'innovation sont sujets à interprétation. Par exemple l'accompagnement par le Parc de PLUi n'est pas comptabilisé, bien que ces documents soient parmi les premiers dans la Région.

L'étude expérimentale peut concerner une échelle territoriale variable, du projet d'habitat à une intercommunalité tout entière.

Résultats



Source : PNRCMO

Limiter l'évolution du taux d'artificialisation des sols à 3% Fréquence de mise à jour :

(années)

Pour en savoir plus

Il est possible de consulter le journal « Renouvellement urbain des centres-bourgs : une démarche engagée »

Fiche mise à jour le : 20 décembre 2017